



injs



ufa
Abbé de
l'Épée

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

Investissez dans leur avenir, soutenez
l'excellence



On vous en dit plus au dos



Premier établissement public pour
enfants sourds au monde, l'INJS de Paris
accueille **280 jeunes sourds ou
malentendants**, de la maternelle au
lycée d'enseignement général ou
professionnel.



LIEN VERS NOTRE SITE



L'Institut National de Jeunes Sourds de Paris, au cœur de l'innovation pédagogique depuis 230 ans !

NOS MISSIONS AUPRÈS DE NOS ÉLÈVES



1

Accompagner chaque élève

selon son parcours de scolarisation et adapter les prises en charge en fonction de son projet personnalisé.



2

Développer au maximum le potentiel de chacun.



3

Œuvrer à la réalisation du projet professionnel de chaque élève au service d'une insertion réussie.

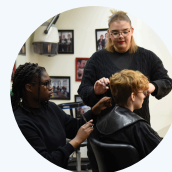


NOS FILIÈRES

D'APPRENTISSAGE



Métallerie



Coiffure



Métiers de la mode



Jardinerie - Paysagisme



Montage en installation sanitaire



Menuiserie



Signalétique et décors graphiques



L'INJS de Paris est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage !

POURQUOI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'INSTITUT ?



Pour contribuer à la **modernisation des équipements techniques** dans les ateliers professionnels.



Pour offrir les conditions d'un **apprentissage réussi** et du maintien d'un savoir-faire important dans l'artisanat et l'industrie.

POUR FINANCER EN 2026



Achat de matériel adapté et de qualité, dont une raboteuse, pour les filières professionnelles.



Maintien à niveau des outils et machines des ateliers.

NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

EN 2 CLICS !

1



Déclarez le solde de votre taxe d'apprentissage auprès de l'Urssaf via votre Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2026.

2



Affectez le montant entre le 26 mai et le 26 octobre 2026 en vous connectant sur

www.soltea.education.gouv.fr



Vous pouvez nous trouver via :

- Le moteur de recherche : "Institut National de Jeunes Sourds de Paris"
- L'identifiant UAI : 0752363L



Pour toute question concernant votre connexion à **SOLTÉA**, une assistance téléphonique est disponible au **09 70 80 98 63**, du lundi au vendredi, de 9h à 17h (appel non surtaxé)



Scannez-moi pour accéder à SOLTEA !